

École de la Nouvelle-Cadie

PROCÈS-VERBAL

de la 4^e séance du conseil d'établissement
tenue le mardi 23 avril 2019 à 19 h

PRÉSENCES : ***Cochez seulement les présences***

X	Lucie Vermette	X	Madeline Walsh	X	Denise Morin
X	Martin Thibault	X	Mélanie Plante	X	Élise Arsenault
X	Brigitte Leblond	X	Nancy Campbell	X	Cynthia Lavoie
X	Yvan Gravel				

Public: 3 parents étaient présents

— ORDRE DU JOUR —

BLOC 1 Par chaque conseil d'établissement

1. Ouverture de l'assemblée
 - a) Présences et quorum
 - b) Choix d'un président
 - c) Secrétariat
2. Questions du public
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal du 19 février 2019
5. Suivis au procès-verbal
6. Correspondance
 - a) Courrier

BLOC 2 Bloc commun

1. Conseil des commissaires
2. Comité de parents
3. Communauté

BLOC 3 Travaux du conseil d'établissement

1. Organisation scolaire 2019-2020
2. Liste des crayons, papiers et autres objets de même nature 2019-2020 LIP 77.1
3. Règles de conduite et mesures de sécurité 2019-2020 – Zone de jeux LIP 76
4. Service de garde
5. Projet éducatif 2019-2022
6. Date et lieu du dernier CE
Affaires nouvelles ou déjà vécues

BLOC 4 Rapport et reddition de comptes de la direction

1. Reddition de comptes du directeur
 - a. Présentation de la ventilation budgétaire 2019-2020
 2. Questions du public
 3. Levée de l'assemblée
-

BLOC 1

<p>CE 18-19.23-04.01</p>	<p>1. <u>Ouverture de l'assemblée</u> a) b) c) d) <i>Présences et quorum, choix d'un président et secrétariat</i></p> <p>Mme Vermette procède à la vérification des présences et constate qu'il y a quorum. Elle déclare l'assemblée ouverte.</p>
<p>CE 18-19.23-04.02</p>	<p>2. <u>Adoption de l'ordre du jour</u></p> <p>Mme Vermette fait la lecture de l'ordre du jour.</p> <p>Il est proposé par M. Thibault, appuyé par Mme Plante que l'ordre du jour soit adopté.</p>
<p>CE 18-19.23-04.03</p>	<p>3. <u>Adoption du procès-verbal du 19 février 2019</u></p> <p>Mme Vermette lit le procès-verbal.</p> <p>Il est proposé par Mme Morin, appuyé par Mme Leblond que le procès-verbal du 19 février soit adopté.</p> <p>4. <u>Suivis au procès-verbal</u></p> <p>Bloc 3 1. La session intensive en français-mathématique se fera de janvier à juin en 2019-2020. Un service d'accompagnement sera mis en place pour au cours des premiers mois de l'année pour aider les élèves à risque.</p> <p>5. <u>Correspondance</u></p> <p>a) <i>Courrier</i></p>

BLOC 2

	<p>1. Conseil des commissaires</p> <p>Le conseil des commissaires a décidé de fermer l'école de Ste-Lucie. Plusieurs contrats pour l'entretien des immeubles ont été attribués. La Commission scolaire a présenté un budget équilibré. Les frais exigés aux parents seront remboursés en partie avec les surplus des écoles et de la commission scolaire.</p> <p>2. Comité de parents</p> <p>Rien à partager</p> <p>3. Communauté</p> <p>Aucun représentant.</p>
--	---

BLOC 3 Travaux du conseil

<p>CE 17-18.11-04.04</p>	<p>1. Organisation scolaire 2019-2020</p> <p>Notre indice de défavorisation est rendu à 8 au lieu de 5. Une organisation à 8 groupes au régulier, 2 groupes au préscolaire et 3 groupes en classe d'adaptation scolaire a été officialisée par la commission scolaire. De plus, l'orthopédagogue travaillera à temps plein. D'autres services pourront être ajoutés l'an prochain.</p>
<p>CE 18-19.23-04.05</p>	<p>2. Liste des crayons, papiers et autres objets de même nature 2019-2020</p> <p>Il est proposé par Mme Campbell, appuyé par Mme Arsenault que les listes des crayons, papiers et autres objets de même nature 2019-2020 soient approuvées.</p>
<p>CE 18-19.23-04.05</p>	<p>3. Règles de conduite et mesures de sécurité 2019-2020 LIP 76</p> <p>Il est proposé par Mme Leblond, appuyé par M. Thibault que les règles de vie de l'école et l'organisation des jeux dans la cour de l'école soient approuvées.</p>
<p>CE 18-19.23-04.06</p>	<p>4. Service de garde</p> <p>La semaine des services de garde se déroulera du 13 mai au 17 mai. Les élèves pourront aller jouer aux quilles le 17 mai. Un surplus est prévu en fin d'année. Quelques achats de matériel seront effectués.</p>
<p>CE 18-19.23-04.06</p>	<p>5. Projet éducatif 2019-2022</p> <p>Le projet éducatif complet a été présenté aux membres par la direction. Il est proposé par Mme Walsh, appuyé par Mme Vermette que le projet éducatif 2019-2022 soit adopté tel que présenté.</p>
<p>CE 18-19.23-04.06</p>	<p>6. Date et lieu du dernier CE</p> <p>Il est proposé par Mme Leblond, appuyé par Mme Walsh que de modifier la date du dernier conseil. Il aura lieu à l'école le 4 juin à 19h.</p>
<p>Affaires nouvelles ou déjà vécues</p>	

BLOC 4

<p><i>CE 18-19.23-04.07</i></p>	<p>1. Reddition de comptes du directeur en vertu des articles</p> <p>a) Présentation de la ventilation budgétaire 2019-2020 Il est proposé par Mme Walsh, appuyé par Mme Vermette que le projet éducatif 2019-2022 soit adopté tel que présenté.</p>
<p><i>CE 18-19.23-04.08</i></p>	<p>2. Questions du public Aucun public.</p> <p>3. Levée de l'assemblée Il est proposé à 19h45 par Mme Campbell et appuyé Mme Morin que l'assemblée soit levée.</p>

Cynthia Lavoie, directrice

Lucie Vermette, présidente